

COREPS Île-de-France

Groupe de travail 1 : Observation de l'emploi

Réunion préparatoire du 2 septembre 2025

Réunion en visio – sans partenaires sociaux

Participants

- **DRAC Île-de-France** : Didier Cormier, Franck Darras, Jean-Emmanuel Dao
- **DRIETS Île-de-France** : Isabelle Guenneau
- **AFDAS** : Patricia Navarro Jimenez
- **France Travail** : Jean-François Fabre (par téléphone)
- **Audiens** : Philippe Degardin,
- **CPNEF Audiovisuel**: Ségolène Dupont
- **POLITISMOS**: Claire Guillemain

1. Introduction – Présentation du contexte

Didier Cormier (DRAC) introduit la réunion en insistant sur :

- La montée en charge progressive du travail d'observation du secteur culturel à la DRAC,
- Le besoin d'objectiver les tensions évoquées par les partenaires sociaux,
- L'objectif d'un travail collectif et structurant dans la durée.

Il présente également Franck Darras, nouveau chef du bureau de l'emploi, des licences, de l'insertion et de la formation à la DRAC.

2. Objectif de la réunion préparatoire

Claire Guillemain (Politismos) rappelle que cette réunion prépare le groupe de travail du 3 octobre 2025 qui portera sur la corrélation entre baisses de financements publics et effets sur l'emploi dans le spectacle vivant, avec un focus sur le secteur du spectacle vivant subventionné.

3. Points de vigilance exprimés par les participants

a. Sur les données existantes

- France Travail et Audiens disposent de données exhaustives mais limitées en finesse (prévoir également un budget supplémentaire si exploitation différente par Audiens)
- Croisements possibles avec listes SIRET qualifiées (ex : compagnies labellisées DRAC).
- Les données 2025 sont en cours, mais les consolidées 2024 seront publiées fin 2025.

b. DRAC

- Nombreuses données issues des subventions, mais dispersées entre services.
- Nécessité de consolidation à l'échelle du bureau emploi/formation.
- Maintien des crédits DRAC, mais pression accrue liée à l'inflation et au retrait d'autres financeurs.

c. AFDAS

- Détient des données sur les formations, refus de prise en charge, etc.
- Question du partage de données dans le respect du RGPD.
- Possibilité de produire des analyses agrégées et des tendances sectorielles.

4. Constats partagés

- Décalage entre données globalement stables (voire en hausse) et ressenti de précarisation.
- Probable fragilisation d'un segment spécifique de compagnies ou d'artistes.
- Nécessité d'approches croisées, quantitatives et qualitatives.

5. Propositions méthodologiques

- Le 3 octobre : écoute et recueil des demandes des partenaires sociaux.
- Constitution d'un cahier des charges partagé.
- Mise en place d'un travail technique postérieur : socle commun, priorisation, retours à l'hiver.

6. Feuille de route à court terme

- La DRAC vérifie la disponibilité de fichiers SIRET par type de structure.
- Audiens peut produire des extractions statistiques à partir de ces listes.
- Chaque opérateur peut explorer la production de données anonymisées selon les contraintes juridiques.
- Franck Darras prendra attache avec les participants pour des échanges bilatéraux.